

DOSSIER THÉMATIQUE

L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE DANS LE SYSTEME MIGRATOIRE MONDIAL

Entretien



Migrants qualifiés d'Afrique subsaharienne : entre permanences et mutations. Entretien avec Kévin Mary

Par Kévin Mary & Frédéric Monié

Kévin Mary,
Maître de conférences en Géographie
Université de Perpignan Via Domitia, France
Contact: kevin.mary@univ-perp.fr

Frédéric Monié
Professeur du Programa de Pós-Graduação em
Geografia (PPGG), Universidade Federal do
Rio de Janeiro; Coordinateur du GeoÁfrica;
Editeur du Boletim GeoÁfrica
Lattes: <http://lattes.cnpq.br/794911137775985>
orcid.org/0000-0002-8738-3301
Contact. fredericmonie@igeo.ufrj.br

Biographie: Kévin Mary a soutenu son doctorat en géographie à l'université de Caen (France) en 2014. Sa thèse porte sur *Les élites maliennes en quête d'Amérique : Migrations internationales pour études et enjeux d'une reproduction sociale inachevée*, Université de Caen, 2014. Il est aujourd'hui maître de conférences à l'université de Perpignan Via Domitia.

Les recherches de Kévin Mary se situent au croisement de la géographie des migrations et de la géographie de l'éducation. Il s'intéresse plus spécifiquement à l'enseignement supérieur et aux migrations étudiantes dans les pays dits du Sud, en particulier en Afrique de l'Ouest francophone et au Liban (Moyen-Orient).

Como citar:
MARY, K; MONIÉ, F. Migrants qualifiés
d'Afrique subsaharienne: entre permanences e
mutations. Entretien avec Kévin Mary. **Boletim
GeoÁfrica**, v. 3, n. 10, p. 10-14, abr.-jui., 2024





Entretien avec Kévin Mary¹

Boletim GeoÁfrica. *Pourriez-vous présenter les grandes lignes de votre itinéraire de recherche ? Pour quelles raisons avoir choisi d'étudier plus particulièrement les migrations d'Africains professionnellement qualifiés ?*

Ma thèse de doctorat s'est déroulée entre deux laboratoires de recherche, l'un spécialisé en géographie sociale et l'autre spécialisé dans le domaine des migrations internationales. En doctorat, je souhaitais étudier des espaces migratoires moins connus par les Africains francophones mais qui avaient le vent en poupe, à savoir les États-Unis et le Canada. Un premier terrain de recherche au Mali m'a fait constater que cette émigration était assez « élitaire » car composée pour beaucoup de jeunes allés faire des études dans les universités états-uniennes ou canadiennes. C'est comme cela que mon objet de recherche s'est resserré autour des migrations pour études et d'une enquête multi-située entre le Mali, les États-Unis et le Canada. Enquêter sur ces migrations étudiantes signifiait également investiguer l'élite malienne par l'intermédiaire des enfants de familles issues de l'élite politique et économique du pays et posait ainsi la question de la reproduction sociale au Mali par le biais des études à l'étranger dans les universités états-uniennes et canadiennes. Aujourd'hui je m'intéresse aux nouveaux pôles de formations en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali) et au Moyen-Orient (Liban). Je travaille sur la création de nouveaux territoires éducatifs appelés *Educational Hubs* qui conduisent à une reconfiguration des flux d'étudiants africains à l'intérieur du continent africain. À Dakar, nous analysons avec une équipe de chercheurs les conséquences de la création d'un campus franco-sénégalais et d'une « cité du savoir » qui ont amené plusieurs campus *offshore* français au Sénégal. Nous nous interrogeons sur la manière dont cette nouvelle offre d'enseignement supérieur en Afrique reconfigure les flux d'étudiants à l'extérieur du continent.

Boletim GeoÁfrica. *Quelles sont les principales caractéristiques du phénomène du « brain drain » à partir de l'Afrique subsaharienne ? Sommes-nous en présence de migrants en majorité jeunes et de sexe masculin ? Pouvons-nous distinguer des pôles (métropolitains, régionaux) ou des pays qui se distinguent par l'importance des flux de départ ?*

Le « brain drain » est une notion un peu tombée en désuétude aujourd'hui car le contexte dans lequel il a été forgé (des indépendances africaines dans les années 1960 aux années 1980) a beaucoup évolué. Pendant une vingtaine d'années, les migrations étudiantes sont vues comme négatives pour le développement des nouveaux États africains. Inspirée par les penseurs latino-américains de la théorie de la dépendance, elles sont également perçues comme participant au renforcement des inégalités mondiales et de la division internationale du travail scientifique. Dès

¹ L'entretien a été réalisé par courriel. Les réponses ont été reçues le 06 juin 2024



les années 1980 et surtout 1990, le paradigme du transnationalisme devient dominant. Il accorde une importance nouvelle aux mobilités. Les migrants qualifiés africains sont alors vus comme une ressource pour le développement de leur pays d'origine, par leurs transferts de fonds, leurs actions associatives mais aussi par des programmes spécifiques de mobilité, comme pour les universitaires d'origine africaine exerçant en dehors du continent, auxquels on va proposer des mobilités de formation de leurs homologues africains et de coopération scientifique internationale. Le contexte actuel voit davantage dans les migrations qualifiées africaines les freins à la mobilité de celles-ci : la période de crises économiques depuis les années 1990 voit les entraves à la mobilité se multiplier partout dans le monde. Les travaux récents sur les migrants qualifiés africains détaillent notamment les politiques de filtrage des étudiants candidats à la mobilité internationale (politiques de visa, etc.). Cette sélection toujours plus poussée engendre, sans surprise, une sélection sociale accrue des candidats africains aux études à l'international. On parle donc aujourd'hui moins du "brain drain" que des difficultés à migrer.

Les étudiants internationaux africains ne correspondent pas à l'archétype du migrant homme venu seul avant, éventuellement, de faire venir sa famille. Le ratio homme-femme est beaucoup plus équilibré, bien que nous ne disposions pas de chiffres exacts.

Les pôles de départ de ces migrants qualifiés renvoient en général à la géographie des villes africaines, et en particulier des grands pôles urbains qui sont souvent les capitales de ces pays. C'est là où se situent les pôles d'enseignement secondaires d'excellence (très souvent des écoles et des lycées privés) qui forment les futurs migrants qualifiés. Le Nigéria, par sa démographie, est l'un des principaux pôles de départ en Afrique subsaharienne. Les villes de Dakar et d'Abidjan sont également des pôles importants en Afrique francophone, de par leur taille et leur niveau de développement plus élevé que les autres pays francophones d'Afrique de l'Ouest.

Boletim GeoÁfrica. Quels sont les pays (ou régions dans le cas des États-Unis) recevant les flux les plus significatifs de migrants qualifiés africains ? Les flux intra-africains sont-ils significatifs ? Ces flux migratoires diffèrent-ils géographiquement des flux de travailleurs non qualifiés (pays de départ, de destination) ?

Les grands pays d'accueil sont les États-Unis (surtout dans les grandes villes du Nord-Est, de New York à Washington DC), l'Europe de l'Ouest, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande. Mais de nouveaux pôles sont nés récemment dans les pays émergents comme la Turquie, les pays du Maghreb, les Émirats Arabes Unis, mais aussi Singapour et la Malaisie.

En Afrique, les pays les plus développés attirent logiquement d'importants flux intra-africains comme l'Afrique du Sud, le Kenya ou encore le Sénégal. Ces flux internes au continent africain ont tendance à augmenter du fait notamment des politiques migratoires restrictives pour les migrants africains, y compris les plus qualifiés. Des facteurs économiques propres à l'Afrique y participent aussi. L'Afrique du Sud est ainsi l'économie la plus importante du sous-continent. L'émergence de certains pays comme le Kenya qui s'est notamment orienté vers l'économie



numérique participe de cette augmentation des flux. Enfin, les pays comme le Sénégal jouissent de leur situation de stabilité politique en Afrique francophone.

Ces flux géographiques de migrants qualifiés suivent en grande partie ceux des autres migrants qui sont avant tout à la recherche de bassins d'emplois que l'on a tendance à retrouver dans les grandes villes. Mais le profil des migrants qualifiés est sans doute plus urbain, car ce sont d'abord dans les villes que l'on trouve les emplois les plus qualifiés et les mieux rémunérés.

Boletim GeoÁfrica. Les formes d'insertions des migrants africains qualifiés dans les sociétés d'accueil différent-elles de celles des travailleurs non qualifiés ? Cette insertion privilégie-t-elle la diaspora (nationale ou continentale) déjà installée ou, au contraire, des milieux de même niveau social ?

On a longtemps perçu les migrations étudiantes africaines comme des migrations d'élite. Si cela reste en partie vrai aujourd'hui, force est de constater que les profils d'étudiants sont variés et certains viennent parfois de familles pauvres. Les politiques migratoires de filtrage se sont, en Europe par exemple, étendues à toutes les catégories de migrants, y compris les plus qualifiés. Cela participe d'une expérience commune de la migration, à savoir les difficultés à obtenir les papiers pour travailler ou étudier, y compris une fois sur place et qu'il faut refaire des demandes de titres de séjour pour les études ou pour le travail. On peut ajouter à cela l'expérience là aussi commune de la discrimination à l'encontre des personnes noires, que ce soit dans les pays développés comme dans les pays émergents. Néanmoins les étudiants et migrants qualifiés africains disposent de ressources économiques mais aussi sociales plus importantes que le reste des migrants. Ils peuvent ainsi s'appuyer sur des réseaux familiaux et amicaux souvent plus efficaces pour trouver un logement, un travail, etc.

De plus, des différences de classes sociales propres au pays d'origine se retrouvent en migration. Dans mon travail sur les enfants des élites maliennes en études aux États-Unis et au Canada, j'ai pu montrer que parmi les élites la voie de la migration pour études est la plus prestigieuse, plus que celle de l'émigration de travail. Ce n'est pas la même chose d'aller en Amérique pour ses études que pour trouver de quoi faire vivre sa famille. Le vécu sur place sera très différent et même si des formes de solidarités par la nationalité ou par la langue émergent en migration, des barrières liées aux conditions de vie trop différentes s'érigent assez naturellement entre les migrants qualifiés et les autres, que l'on qualifie souvent en Afrique francophone « d'aventuriers² ».

² Ce qui signifie littéralement « ceux qui sont partis à l'aventure », c'est-à-dire sans les papiers nécessaires à une migration légale. Voir Bredeloup, S. (2008). L'aventurier, une figure de la migration africaine. *Cahiers internationaux de sociologie*, 125, 281-306. <https://doi-org.ezproxy.univ-perp.fr/10.3917/cis.125.0281>



Quelques publications de Kévin Mary sur le thème...

Mary, K. (2022). « *Black Immigrants Matter* ». Développement des migrations africaines aux États-Unis et ancrages urbains à New York. *L'Information géographique*, 86, 41-59. <https://doi.org/10.3917/lig.861.0041>

Mary, K. (2020). Le (double) passeport des élites africaines. Être et rester cosmopolite au Mali grâce à l'acquisition d'une seconde citoyenneté. *Politique africaine*, 159, 125-144. <https://doi.org/10.3917/polaf.159.0125>

Mary, K. (2020). (Re)penser les liens entre catégories sociales et migrations pour études au Sud: Réflexions méthodologiques sur les attributs sociaux des élites maliennes. *Migrations Société*, 180, 65-81. <https://doi.org/10.3917/migra.180.0065>

Jamid, H., Kabbanji, L., Levatino, A. & Mary, K. (2020). Les migrations pour études au prisme des mobilités sociales. *Migrations Société*, 180, 19-35. <https://doi.org/10.3917/migra.180.0019>

Mary, K. (2017). « Les liens forts. Réseaux familiaux et migrations pour études dans les familles d'élites maliennes », *Espace populations sociétés* [En ligne], DOI : <https://doi.org/10.4000/eps.7156>

Mary, K. (2010). Entre la “forteresse Europe” et l'Amérique d'Obama: Le choix des États-Unis pour les ressortissants maliens. *Hommes & Migrations*, 1286-1287, 124-133. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.1734>